

**RECOMMANDATIONS
POUR UN PLAN D'ACTION CONCERTÉ
RENFORCEMENT DU TOURISME SOLIDAIRE EN MEDITERRANNEE
2013-2015**

Ces propositions résultent des débats réalisés par les 1460 participants au processus FITS Maroc 2012, à l'occasion des 14 événements réalisés entre le 15 et le 23 octobre dans les différentes régions du Maroc.

Elles intègrent les synthèses réalisées lors des 4 Forums régionaux de Tanger, Oujda et Guelmim, ainsi que lors du forum de Tata, la Conférence nationale de Rabat, les 6 Ateliers de terrain de la caravane Tanger-Tiznit à Rabat-Shoul, Marrakech et Essaouira, et de la caravane orientale Oujda-Tiznit à Figuig, Aoufous et Taliouine, les 2 Ateliers internationaux de Taliouine-Taфраout et de Tiznit-Tazeroualt et les 8 ateliers du Forum international final de Tiznit. S'y ajoutent quelques propositions issues du Congrès mondial de l'OITS, organisé en parallèle à Essaouira.

I - Prendre en compte, de manière prioritaire, l'urgence climatique

- Mettre l'accent sur la sensibilisation des dirigeants, comme des acteurs locaux et du public, sur la réalité du changement climatique en cours et de ses graves répercussions et sur l'impérative nécessité de prendre des mesures drastiques pour favoriser les adaptations et compenser ses effets, à défaut de pouvoir y remédier ;
- Prendre en considération la dimension environnementale dans le montage et la mise en place des projets touristiques (adaptation des normes, utilisation des technologies appropriées, réalisation des formations pratiques) ;
- Prendre en compte, plus directement, les domaines liés au tourisme, en particulier ceux de la protection de l'environnement, de la conservation de la biodiversité et de la production alimentaire ;
- Donner une priorité au développement de l'agro-écologie, dans la perspective d'assurer la sécurité alimentaire dans le contexte de la crise climatique à venir et, en particulier, en lien avec les activités d'accueil du tourisme solidaire en zones rurales.

II - Faire évoluer la politique et la stratégie du pays en matière de tourisme alternatif

- Poursuivre et amplifier, au niveau national, une action de plaidoyer pour la mise en place d'un arsenal juridique en faveur du tourisme solidaire ; faire en sorte que la dimension tourisme alternatif soit beaucoup plus présente dans la Vision 2020 ;
- Faire reconnaître par le ministère du Tourisme marocain la spécificité du tourisme alternatif et faire en sorte que les normes nationales soient adaptées à ces spécificités (procédures administrative, statut des accompagnateurs, normes de l'accueil et de l'hébergement) ;

- Inscrire chaque fois que possible la thématique du tourisme dans les Plans de Développement Communaux ;
- Prévoir l'implication et l'appui des collectivités locales dès la phase de préparation d'un projet touristique – Assurer la qualité du diagnostic, le suivi du projet et son évaluation.

III - Renforcer l'articulation entre économie sociale et tourisme solidaire

- Développer l'information sur le domaine de l'économie sociale et solidaire auprès des acteurs locaux, et plus particulièrement des porteurs de projets de tourisme ;
- Veiller à l'implication plus directe, en appui au secteur du tourisme solidaire, des institutions et organisations de l'économie sociale, en particulier les fondations, les banques coopératives, les mutuelles, les associations internationales ;
- Poursuivre le renforcement et l'extension des réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire qui interviennent en appui au secteur du tourisme responsable et solidaire ou des réseaux plus spécialisés (écotourisme).

IV – Renforcer la place des femmes et des jeunes dans le développement touristique

- Mieux prendre en compte la question du genre dans les projets et actions de développement touristique ;
- Renforcer la formation des femmes, en particulier des monitrices et animatrices, impliquées dans le tourisme et dans les secteurs liés tels que l'artisanat et les produits de terroir ;
- Donner une plus grande place aux jeunes dans les actions de développement du tourisme responsable et solidaire ;
- Favoriser, en particulier par des cofinancements, les projets de terrain portés par des femmes et des jeunes dans le domaine du tourisme local et des activités connexes.

V - Renforcer les capacités des acteurs du développement touristique

- Organiser des sessions d'information et de formation spécifiques pour les élus intéressés et pour les cadres des collectivités, en particulier en lien avec les Plans Communaux de Développement ;
- Développer les formations universitaires sur le tourisme responsable et solidaire ;
- Mettre en place des formations régionalisées avec l'appui des institutions concernées ;
- Promouvoir la réalisation de formations pour tous les acteurs de la chaîne de valeur du tourisme.

VI - Structurer le secteur, renforcer les échanges entre acteurs

- Identifier et regrouper les acteurs du tourisme social et du tourisme solidaire pour créer une vraie force de proposition et d'action ;
- Mettre en place, dans chaque région, un mécanisme de concertation et d'échange entre acteurs locaux et régionaux du tourisme responsable et solidaire - Favoriser ainsi la convergence des institutions dans la perspective de conforter le développement et la promotion du tourisme solidaire ;

- Mettre en place, après le FITS, une plateforme nationale pour la structuration du tourisme responsable et solidaire au Maroc, qui pourrait être la résultante des dispositifs régionaux ;
- Renforcer les échanges entre les régions du Maroc, mettre en place un programme de visites croisées permettant les échanges d'expériences et de bonnes pratiques ;
- Mettre en place des compagnonnages par des séjours de moyenne durée pour des animateurs et responsables locaux en vue du transfert des bonnes pratiques ;
- Organiser un Forum national de tourisme responsable et solidaire (FITS Maroc) tous les 2 ans dans une région différente du pays ;
- Compléter, éditer et diffuser le répertoire des acteurs locaux du tourisme responsable et solidaire au Maroc.

VII - Développer la communication, impliquer davantage les médias

- Communiquer mieux, et le plus souvent possible, sur la thématique du tourisme responsable et solidaire en utilisant la palette des médias (presse écrite, radio, télévision) en particulier au moment des rencontres et forums ;
- Lancer une campagne nationale de communication, en utilisant en particulier les rencontres régionales annuelles et le forum national bisannuel pour faire connaître les destinations nationales intéressant le tourisme responsable et solidaire ;
- Utiliser bien davantage les réseaux sociaux pour la promotion du tourisme alternatif, en particulier pour cibler la clientèle nationale.

VIII – Elargir le cercle des acteurs impliqués dans le développement du secteur

- Inciter les collectivités locales à mettre en place des structures associatives d'information et de promotion touristique (offices de tourisme ou agences de développement touristique) ;
- Prendre en compte le domaine maritime, le littoral et les pêcheurs artisanaux qui en vivent - Elargir le projet franco-italien de pescatourisme à d'autres régions du pays.

IX – Appuyer et renforcer la commercialisation

- Veiller à la disponibilité des prédispositions juridiques (ex. logement chez l'habitant) en préalable au développement touristique ;
- Contribuer à l'amélioration en continu de la qualité des services et des produits touristiques, en particulier par la formation des opérateurs sur l'ensemble de la chaîne ;
- Tenir compte dans la construction des produits touristiques, de l'impératif de valorisation des patrimoines locaux, en intégrant des acteurs locaux formés à une vision de qualité ;
- Réaliser des actions d'information et de promotion auprès du grand public afin de développer le tourisme domestique et maintenir ainsi un équilibre entre le marché national (tourisme intérieur) et le marché international ;
- S'ouvrir aux acteurs du tourisme de masse afin de créer des relations de partenariat commercial.

X – Mieux prendre en compte les aspects culturels et patrimoniaux

- Prendre mieux en compte le patrimoine local, (patrimoine matériel et immatériel), l'impératif de sa conservation et le souci de sa valorisation ; veiller à l'adéquation entre l'attrait du patrimoine et sa fragilité ; éviter les dérives de sa « mise en tourisme » (« folklorisation », confiscation au profit d'intérêts particuliers) ;
- Favoriser, aux différents niveaux territoriaux, la réalisation d'inventaires du patrimoine naturel et culturel ;
- Identifier et faire connaître, au niveau national, les expériences novatrices de conservation et de valorisation du patrimoine local ;
- Inclure le volet conservation et valorisation du patrimoine dans les Plans Communaux de Développement ;
- Assurer le développement des capacités des professionnels du tourisme, notamment des guides touristiques, en les formant, en particulier, sur l'histoire de ce patrimoine ;
- Ne pas oublier la valorisation du patrimoine du littoral marin et intégrer les démarches à l'intérieur des terres avec celles des zones côtières ;
- Veiller à intégrer l'innovation dans la relation tourisme et patrimoine ;
- Réfléchir à un modèle économique qui intégrerait davantage la notion de mémoire (responsabilité collective) qui ne peut pas se limiter au quantitatif.

XI – Mieux articuler tourisme et agriculture paysanne

- Mettre en place des mécanismes d'aide à la décision et d'autorégulation afin de valoriser les activités de l'agriculture familiale ;
- Veiller à ce que l'activité touristique dans les terroirs reste complémentaire de l'activité agricole (pluriactivité rurale) pour éviter la spéculation et l'exode rural ;
- Développer l'accompagnement, l'encadrement, l'animation, la communication, la formation et le plaidoyer auprès des institutions, pour garantir la réussite et la durabilité des projets agritouristiques.

XII – Mobiliser des fonds spécifiques pour le développement du tourisme solidaire

- Favoriser des mécanismes de mobilisation des fonds, au-delà de ce qui se fait déjà, pour appuyer le développement et la promotion du tourisme responsable et solidaire ;
- Inciter le secteur privé, en particulier les émigrés, à investir dans le tourisme solidaire, mais aussi dans d'autres domaines du développement local qui lui sont liés (services, artisanat, transport local, transformation des produits) ;
- Impliquer davantage les coopérations décentralisées dans le domaine du tourisme alternatif, en particulier la coopération avec des collectivités françaises pour profiter de la grande expérience touristique de ce pays ;
- Impliquer ces collectivités étrangères dans l'accueil-formation, dans leur pays, d'agents des organisations touristiques dans les structures communales ou intercommunales (offices de tourisme, agences de développement touristique).

XIII – Accompagner, évaluer, capitaliser

- Formuler et mettre en place un *projet national d'appui* au développement du tourisme solidaire au Maroc pour la période 2013-2015 destiné à concrétiser les propositions et recommandations les plus importantes du FITS Maroc ;
- Identifier au Maroc (et ailleurs en Méditerranée), et dans les divers domaines, des *experts et spécialistes*, nationaux et étrangers, susceptibles d'être mobilisés en appui à des projets de développement du secteur du tourisme responsable et solidaire ; les inclure dans le répertoire des acteurs locaux ;
- Favoriser *l'accompagnement* des porteurs de projet, en particulier les plus fragiles, tels que les groupements féminins et les organisations de jeunes ; assurer le suivi de leurs projets.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

Régions oasiennes

- Prendre fondamentalement en compte la *durabilité environnementale* compte tenu de l'extrême fragilité du milieu oasien ;
- Evaluer et capitaliser les *expériences* de tourisme oasien solidaire pour le développement touristique des zones humides du pays ;
- Jouer sur les indispensables *complémentarités* entre l'agriculture oasienne et le tourisme solidaire pour la mise au point d'un *modèle de développement local durable* fondé sur les principes et les méthodes de l'économie solidaire ;
- Elaborer une *charte du tourisme oasien solidaire* qui prenne en considération les spécificités du territoire oasien ;
- Renforcer fortement la *commercialisation et le marketing* des produits touristiques des oasis ;
- Faire en sorte que les différentes *institutions* concernées par les zones d'oasis se concertent de manière régulière ;
- Former et organiser les acteurs locaux dans le cadre de *formations intégrées* facilitant et favorisant le tourisme solidaire ;
- Favoriser l'accompagnement et la protection des *produits de terroirs* des oasis (appellations d'origine) ;
- Réaliser des actions concertées entre les acteurs locaux, de *plaidoyer* pour l'adoption par les ministères concernés de l'arsenal juridique adapté ;
- Impliquer *les émigrés* dans le développement de ces zones marginales par le biais de petits investissements dans le tourisme (hébergement, restauration, transport) et les activités connexes (agriculture, artisanat, produits de terroir, commerce).